

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]

[#]

Carte étudiant multiservice

Une carte d'étudiant pour vous simplifier la vie ! La carte d'étudiant multiservice est délivrée par le service scolarité de la faculté qui procède à votre inscription.

DE NOMBREUX SERVICES REGROUPÉS EN UNE SEULE ET MÊME CARTE

Délivrée gratuitement, elle vous identifie en tant qu'étudiant et vous donne de fait accès aux différents services :

emprunter des documents dans les Bibliothèques Universitaires des établissements

payer vos repas et consommations dans les restaurants, cafétérias universitaires et distributeurs des CROUS ainsi que vos prestations dans certaines résidences universitaires

accéder à certains locaux qui nécessitent une authentification (laboratoires de recherche, salles de service dans les résidences universitaires, parkings, etc.) selon l'établissement

bénéficier des tarifs réduits liés à votre statut d'étudiant

QUESTIONS / RÉPONSES

Où est-elle délivrée ?

La carte étudiant multiservice est délivrée par le service de scolarité de votre université ou de votre école qui procède à votre inscription.

Est-elle payante ?

Cette carte est gratuite.

Quelle est sa durée de validité ?

A chaque réinscription, la mention de la nouvelle année universitaire y sera apposée.

Que faire en cas de perte, de vol ou de détérioration ?

Vous devez prévenir au plus tôt le service qui vous a délivré la carte, celle-ci étant alors classée sur liste noire afin de la rendre inutilisable. Attention, la réédition d'une nouvelle carte sera à votre charge.

Cependant, en cas de vol et sur présentation d'une déclaration aux autorités, votre carte vous sera renouvelée gratuitement.

A TÉLÉCHARGER...

[> Déclaration de perte d'une carte étudiante multiservice \[PDF - 77 Ko\]](#) [

http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/20160504-declaration-de-perte-cms-2016-2017_1464870582070-pdf?INLINE=FALSE]

[> Autorisation de transfert de données et exercice du droit à l'image \[PDF - 370 Ko\]](#) [

http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/2018-2019-formulaire-autorisations-crous-photo_1530864467485-pdf?INLINE=FALSE]

[> Carte multiservice des étudiants et loi Informatique et libertés \[PDF - 613 Ko\]](#) [

http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/2018-2019-carte-multiservice-etudiants-information-rgpd_1530864681322-pdf?INLINE]

A télécharger...

≥ [Déclaration de perte d'une carte étudiante multiservice \[PDF - 77 Ko\]](#) [

http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/20160504-declaration-de-perte-cms-2016-2017_1464870582070-pdf?INLINE

].

≥ [Autorisation de transfert de données et exercice du droit à l'image \[PDF - 370 Ko\]](#) [

http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/2018-2019-formulaire-autorisations-crous-photo_1530864467485-pdf?INLINE

]

≥ [Carte multiservice des étudiants et loi Informatique et libertés \[PDF - 613 Ko\]](#) [

http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/2018-2019-carte-multiservice-etudiants-information-rgpd_1530864681322-pdf

]

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr